

**Communiqué**  
**Pour diffusion le 12 mai 2016 à 6 h**

## **UN PARENT SALARIÉ SUR CINQ NE BÉNÉFICIE D'AUCUNE MESURE DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE**

Laval, le 12 mai 2016 – Des progrès restent à accomplir au Québec en matière de conciliation travail-famille, notamment pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans. En effet, plus d'un parent sur cinq ne bénéficie d'aucune mesure en ce sens de la part de son employeur. En outre, plus de 22 % d'entre eux affirment que leur travail a des répercussions sur leur vie familiale. Voilà des constats de *Perspectives parents*, une vaste étude initiée par Avenir d'enfants, en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

« Il s'agit de données préoccupantes puisque 31 % des mères et des pères doivent composer avec un horaire de travail atypique et que près du quart travaille plus de 40 heures par semaine. Une réflexion est de mise en ce qui a trait à la conciliation travail-famille », déclare Julie Dostaler, directrice générale d'Avenir d'enfants.

À l'autre bout du spectre, un parent salarié sur quatre rapporte avoir accès à trois ou quatre mesures distinctes permettant de conjuguer plus facilement le travail et la famille. À titre d'exemple, il peut s'agir d'horaires flexibles, du travail à domicile, des congés payés pour raisons familiales ou de la possibilité d'aménager ou de réduire le temps de travail.

Les parents de Laval, pour leur part, occupent un emploi dans une proportion de 76 % et 16,9 % disent ressentir un stress élevé. Près d'un sur cinq s'impose beaucoup de pression au sujet de sa parentalité.

« Les résultats de *Perspectives parents* confirment ce que l'on soupçonnait déjà. Les parents vivant plus de stress sont surreprésentés chez les salariés n'ayant accès à aucune mesure de conciliation travail-famille et chez ceux dont les exigences du travail se répercutent sur leur vie familiale, explique Carl Lacharité, psychologue et professeur au Département de psychologie de l'UQTR. La présence d'un stress élevé chez les parents peut à son tour affecter la qualité de la relation parent-enfant et augmenter les risques de problèmes de comportement pour les tout-petits. »



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

4720, rue Dagenais  
Montréal (Qc) H4C 1L7  
[www.avenirdenfants.org](http://www.avenirdenfants.org)

☎ 514-526-2187  
☎ 514-526-3176  
✉ [info@avenirdenfants.org](mailto:info@avenirdenfants.org)

« Les enfants représentent l'avenir de notre société et leurs parents sont les premiers responsables de leur développement. Cependant, *Perspectives parents* nous le confirme, ils ont besoin d'être soutenus. Pour ce faire, l'ensemble de la société est appelé à contribuer, incluant les employeurs », conclut Julie Dostaler.

Les résultats de l'initiative *Perspectives parents* sont dévoilés par Avenir d'enfants dans le cadre de la 21<sup>e</sup> Semaine québécoise des familles qui se tient du 9 au 15 mai 2016. Il est possible de les consulter en ligne à <http://bit.ly/1WiBJnw> et <http://bit.ly/1rEQBQG>.

### **À propos de *Perspectives parents***

*Perspectives parents* est une vaste initiative constituée de deux volets, quantitatif et qualitatif. Le premier, l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE), consiste en un sondage national mené de janvier à mai 2015 par l'Institut de la statistique du Québec auprès de plus de 14 900 parents d'enfants de 0 à 5 ans. Cet échantillon permet d'assurer une représentativité en fonction des régions administratives et inclut un nombre important de familles défavorisées. Le volet qualitatif, mené par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières, constitué d'une série d'activités de recherche pour approfondir les données récoltées par l'ISQ.

### **À propos d'Avenir d'enfants**

Avenir d'enfants est une organisation à but non lucratif issue d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon. Elle soutient des projets partout au Québec, contribuant à ce que les enfants aient toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie et soient prêts à entreprendre avec succès leur cheminement scolaire. Ainsi, plus de 3000 partenaires, incluant ceux des nations autochtones, issus des milieux de la petite enfance, des organismes communautaires, des municipalités ainsi que des secteurs de la santé et de l'éducation travaillent ensemble au développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté.

– 30 –

Renseignements :

Avenir d'enfants  
Maxime Clément  
Conseiller aux communications  
Cellulaire : 514 442-4823  
[clementma@avenirdenfants.org](mailto:clementma@avenirdenfants.org)

